

# jumelage d'une classe de SECONDE TECHNIQUE AVEC un quotidien régional L'EST REPUBLICAIN

OU L'HISTOIRE D'UN ANTI-P.A.E.

## LA CONVENTION DANS SON CONTENU: (cf documents annexes)

1. L'EST REPUBLICAIN ouvre ses colonnes aux élèves d'une classe de Seconde T spéciale (Seconde Technique Spéciale: élèves issus de C.A.P. qui, pour pouvoir passer le Bac F -ou autre- bénéficient d'un horaire renforcé en enseignement général), pour des articles divers: textes libres, commentaires sur l'actualité interne à l'Etablissement ou non, articles de fond, critiques de spectacles, réflexions diverses.
2. L'EST REPUBLICAIN donne la possibilité à ceux qui le désirent -par groupes n'excédant pas deux personnes à la fois- de suivre des "mini-stages" d'une journée, qui consistent à suivre un journaliste dans toutes les étapes de son travail.
3. L'EST REPUBLICAIN s'engage à accueillir les élèves -par groupes ou en classe entière- pour des visites de ses locaux à Montbéliard, antenne locale, ou Nancy où se trouvent ses presses.
4. L'EST REPUBLICAIN offre une collaboration régulière de journalistes selon la compétence requise, à l'intérieur de la classe, ou à défaut pour l'animation d'un club.
5. L'EST REPUBLICAIN, pour permettre une étude précise de la presse, verse à la classe un abonnement gratuit à son journal pendant la durée de l'année scolaire.

Il nous a fallu résoudre le problème de l'assurance.

En effet, si les textes officiels semblent vouloir favoriser l'innovation, le juridique ne suit pas. D'où la nécessité et de signer une convention de stage tout à fait officielle et, pour l'Etablissement, de se faire couvrir par la MAIF, puisque l'Etat ne le fait pas.

## C'EST LA L'ABOUTISSEMENT DE TOUTE UNE DEMARCHE PEDAGOGIQUE....

Il n'a jamais été question pour nous, lors d'une rentrée, de rédiger un beau projet avec demande de P.A.E. (Piège A Enseignants), auquel il faut à tout prix associer la classe, "heureuse élue"....

C'est tout un cheminement COLLECTIF qui a été le nôtre.

Résumons:

Après la rentrée 87, une classe de 2Tsp, lors d'un Conseil, décide de travailler sur le thème de la délinquance. Des recherches seront faites par groupes, des textes étudiés, d'autres produits.... jusqu'au jour où sera exprimée la volonté de rencontrer des "Professionnels" et de produire une exposition. Contacts, démarches, courriers, questionnements... Nous organisons ainsi un FORUM d'une durée de 4 heures dans l'Etablissement, qui réunira -d'abord dans des ateliers réduits, pendant 2 heures, puis en un large débat- un ancien responsable de la Commission des Lois à l'Assemblée Nationale, un Commissaire de Police, le responsable de la réglementation à la Sous-Préfecture de Montbéliard, des éducateurs de rue ou de prison, le responsable de l'A.N.P.E., celui de la Mission Locale, le responsable d'un Centre d'Accueil pour les Drogés, celui d'Emmaüs, et, la journaliste des Faits Divers d'un des deux journaux locaux. Vu l'ampleur que cela prenait, nous avons invité et associé à une partie de notre travail et au Forum, une autre de mes classes, la Seconde BT automobile, immédiatement enthousiaste.

### "ON NE PEUT PAS EN RESTER LA."

Tout le débat a été enregistré au magnétophone. Naturellement est apparue l'idée d'exploiter ces enregistrements, de les monter pour les faire circuler et en donner des extraits à la Radio du Lycée (mise sur pied par les 2Tsp de l'année précédente. Cela échouera en partie, étant donné, surtout, l'ampleur de la tâche, mais aussi le besoin d'aller toujours plus avant.

Tout aussi naturellement est né le besoin d'en savoir plus dans divers domaines. Tombe alors l'information: Un grand Concours est organisé à l'occasion de la Journée Nationale de la Presse.

Pourquoi pas nous? Nous avons des choses à dire...

Nouveau projet avec contraintes cette fois. Recherches, études de presse, écriture, correction, dessins, photos, mise en page (comme nous ne savions pas faire nous avons fait appel à une journaliste compétente en matière de maquette) initiation à un traitement de texte... Cela nous a permis de remporter le prix régional attribué aux Lycées.

### "LA PRESSE DE PAPA-MAMAN NE CONCERNE PAS LES JEUNES."

En étudiant les journaux nationaux ou régionaux, nous nous sommes aperçus que les jeunes y avaient peu de place, sinon lors d'un rare exploit, le plus souvent à l'occasion de Faits Divers qui les présentent comme victimes ou agresseurs à "montrer du doigt".

"Et si nous faisons nous-même l'article couvrant la remise des prix officielle!" Cela ne pourra se faire, car nous nous rendons compte que le saucissonnage de la journée scolaire ne nous permet pas de travailler assez vite pour pouvoir couvrir l'actualité.

### UN PREMIER JUMELAGE SE DESSINE.

Mais l'idée d'écrire dans la "presse des parents", celle qu'on ne lisait jamais auparavant, était née. Contacts seront à nouveau pris avec les deux journaux régionaux. L'EST REPUBLICAIN nous offre une page entière, fin mai. Nous la remplissons.

Nous ne pourrons aller plus loin à cause des convocations successives aux divers examens qui me tombent dessus à partir du 15 mai, tous les ans.

### SIGNATURE DE LA CONVENTION A LA RENTREE 1988

Les informations circulent vite dans un lycée. Les nouveaux arrivants, d'une nouvelle 2Tsp, dès le mois d'octobre, veulent continuer le projet de leurs aînés. Nous fe-

rons un nouveau FORUM, sur la VIOLENCE, cette fois, avec d'autres intervenants dans les mêmes conditions que décrites ci-dessus. Et puis nous préparerons les clauses de la Convention de Jumelage de la classe avec l'EST REPUBLICAIN. Signature officielle en novembre 1988.

## EN GUISE DE BILAN PROVISoire

Les mini-stages fonctionnent.

Quelques élèves, plus autonomes, ont préféré le travail indépendant: ils sont allés, spontanément, dans le cadre de nos recherches avant-Forum sur la Violence, magnéto en bandoulière, interviewer avocats, juges, éducateurs... et même, petit exploit à mes yeux, le directeur de la prison dans ses locaux.

Par contre, malgré l'aide à la demande d'un journaliste, il nous est difficile de produire des articles publiables, car le travail "en temps réel" est impossible pour qui ne dispose jamais plus de deux heures de français consécutives. L'article commencé, (même s'il a été ébauché à la maison) parvient très difficilement à être terminé à temps.

Autre difficulté: l'écriture journalistique elle-même.

Nous nous sommes rendu compte combien il était difficile d'intéresser un lecteur ... Mais je ne dis pas le profit que peut tirer le prof de français que je suis, de cette simple constatation!

Nous sortons des articles de temps à autre. Finalement, dans ce jumelage, même nos échecs auront été très profitables.

## L'AVENIR ?

Les "nouveaux", à la rentrée, en décideront. Le jumelage est renouvelable (donc susceptible d'être remis en cause) tous les ans. Une pédagogie qui s'appuie sur le besoin réel, exprimé et non extorqué, des élèves, sans démagogie, se remet en cause tous les ans à la rentrée.

C'est formidable de repartir à zéro!

Il y a tant de choses encore à faire. Rien n'est plus détestable, plus abominable, plus emmerdant, que les Spécialistes, plus encore en pédagogie qu'ailleurs.

Michel MULAT

---

## DOCUMENT

### CONVENTION DE JUMELAGE

Par le présente, réunis ce jour 21 novembre 1988

-M.Prudot Bernard, Proviseur, représentant le Lycée Technique VIETTE à Montbéliard

-M.Mulat Michel, professeur de français dans l'Etablissement sus-cité

-M.DOLLET ch., journaliste représentant l'EST REPUBLICAIN

établissent une convention de JUMELAGE entre le Lycée Technique Viette et L'EST REPUBLICAIN édition de Montbéliard.

Chapitre 1:

Sont concernés par les clauses de cette convention:

Article 1:

Dans le cadre du cours de français, les classes et les élèves qui seraient motivés, sans que rien ne leur soit imposé.

Article 2:

Un club PRESSE, qui pourrait soit prolonger le cours de français, soit avoir un caractère autonome.

Chapitre 2:

Les objectifs seraient les suivants:

- Faire une étude de la presse qui implique les professionnels.
- Produire des articles de journaux scolaires permettant une meilleure compréhension et de la presse et du fonctionnement de notre société.
- Assurer avec une fréquence qui reste à déterminer avec les parties concernées une page "Jeunes" dans l'EST REPUBLICAIN.
- Ouvrir l'internet vers l'extérieur en collaborant à l'aide d'une rubrique "actualité" à la Radio du Lycée: R.V.M.

Chapitre 3:

Le contenu devrait rester ouvert mais implique notamment dans la mesure des possibilités des parties concernées:

Article 1:

Une participation à la page "Jeunes" dans l'EST REPUBLICAIN comme indiqué au chapitre précédent.

Article 2:

La possibilité de suivre des mini-stages avec des professionnels. Dans ce cadre,devra être établie nominativement la convention de stage annexée. Ces mini-stages ne sauraient ni perturber l'enseignement en d'autres matières que le français,ni excéder une journée.

A charge pour l'élève concerné de prendre rendez-vous à l'avance avec le Journal et d. signer la convention de stage après accord de l'Administration du Lycée Technique.

Article 3:

Le Journal L'EST REPUBLICAIN s'engage à accueillir un groupe ou la classe entière,pour des visites de ses locaux à Montbéliard et Nancy; rendez-vous devra préalablement être pris.

Article 4:

L'EST REPUBLICAIN offre une collaboration régulière d'un ou de journaliste(s) -selon la compétence requise par une intervention donnée- dans le cadre de la classe de français ou d'un club Presse.

Cette participation pourrait être:

- L'animation du Club.
- L'aide à la préparation d'un Journal Scolaire.
- L'aide à la préparation d'un flash d'actualité pour RVM.
- L'aide à la conception de la page "Jeunes"

Article 5:

L'EST REPUBLICAIN, à fin d'une étude de la presse, et d'un affichage sélectif de l'actualité, verse un abonnement à son journal pendant la période scolaire, à l'exclusion de toutes périodes de vacances scolaires, ceci tant que vaudra le présent jumelage.

Une annexe à cette convention définit les conditions des MINI-STAGES

